

Grand projet Grand-Saconnex Schéma directeur « Susette » 2024

Recueil des attentes : Concertation

Synthèse des ateliers du 1^{er} et du 17 juin 2023

TRIBU architecture est le mandataire concertation et l'auteur de ce rapport.

Table des matières

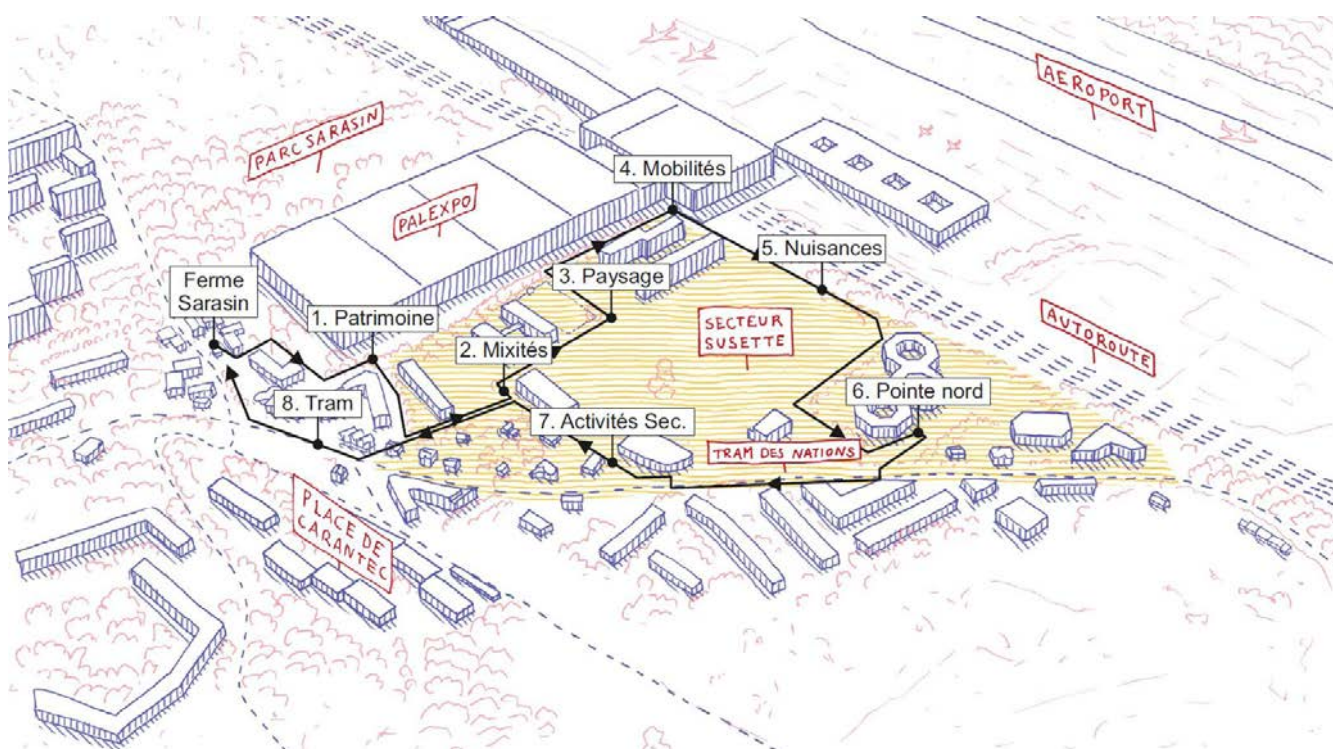
Présentation 1 ^{er} juin.....	4
Visite 1 ^{er} juin	4
1. Le patrimoine et la permanence territoriale	5
2. Les mixités fonctionnelles et sociales dans le quartier.....	6
3. Le grand paysage et la préservation des milieux naturels.....	7
4. Liaison de mobilité douce vers la gare de l'aéroport 	8
5. Nuisances, bruit aérien et autoroutier	9
6. Pointe nord, projet Octagon, pont Pavillon.....	10
7. Activités secondaires 	11
8. Tram et réaménagement.....	12
9. Thématique fil rouge de la visite le bruit aérien 	13
Travail en groupe : Atelier 1 ^{er} juin.....	17
Groupe 1, Posture : Un quartier identitaire et vivant 	18
Groupe 2, Posture : Un quartier résilient et écologique	20
Groupe 3, Posture : Un quartier du vivre ensemble et du partage.....	22
Travail en groupe : Atelier 17 juin.....	24
Retranscription brute : Un quartier identitaire et vivant.....	25
Retranscription brute : Un quartier résilient et écologique	30
Retranscription brute : Un quartier du vivre ensemble et du partage.....	37
SYNTHÈSE DES ATELIERS 1 ET 2 DE CONCERTATION.....	42
Les objectifs des habitants pour La Susette 	42
A. Un quartier identitaire et vivant	42
B. Un quartier résilient et écologique	45
C. Un quartier du vivre ensemble et du partage 	48

Présentation 1^{er} juin

Voir présentation en pièce jointe.

Visite 1^{er} juin

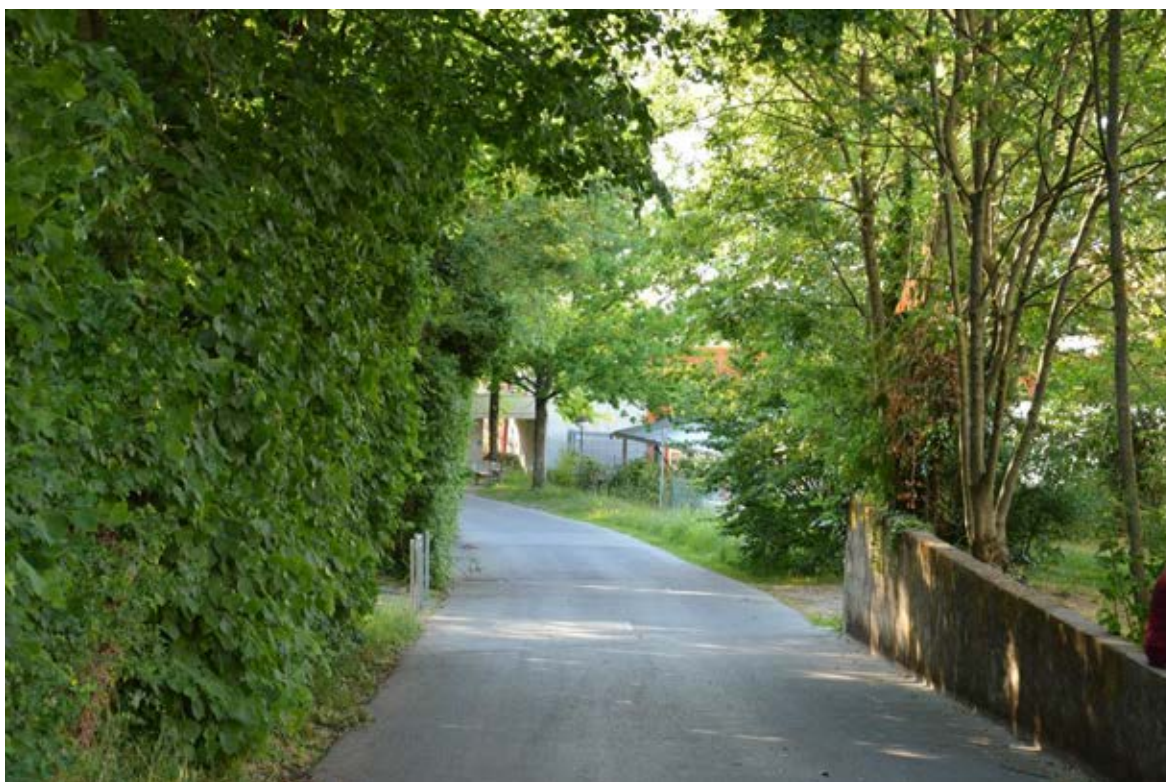
La visite a permis de discuter sur site de différentes thématiques en lien avec l'actualisation du Schéma Directeur. Des courtes présentations et échanges ont eu lieu le long du parcours selon la carte suivante :



A chaque arrêt, une thématique est abordée et un principe du Schéma Directeur de 2019 est rappelé. La question des ambiances sonores est aussi observée et discutée le long du trajet en fonction du contexte environnant.

1. Le patrimoine et la permanence territoriale

- Rappel principe Schéma Directeur 2019 : Principe 1 : « Assurer des relations et des perméabilités entre le quartier de la Susette et son contexte / Principe 1.5 : Valorisation du tracé historique de la Voie-de-Moëns par un renforcement de sa qualité paysagère ».
- Rappel du développement historique via une série de cartes (cf annexe).
- La relation avec la promenade des Parcs et la Promenade de la Paix sera travaillée.
- Relation particulière entre Palexpo et la Voie-de-Moëns.
- Remarque : La Voie-de-Moëns existe encore de l'autre côté de l'aéroport.



2. Les mixités fonctionnelles et sociales dans le quartier

- Rappel principe Schéma Directeur **2019** : Principe 4 : « Assurer une mixité générale à l'intérieur du quartier tout en différenciant les secteurs par des vocations contrastées ».
- Différentes fonctions sont déjà présentes : activités administratives, garages, centre de voirie de la commune, logement individuel, logement social...
- Mixité existe, **mais** c'est plus une juxtaposition assez fortuite entre les éléments. La planification visera à travailler les relations entre les affectations et avec l'espace public.



3. Le grand paysage et la préservation des milieux naturels

- Rappel principe Schéma Directeur 2019 : Principe 11 : « Aménager un parc public ouvert sur le grand paysage ».
- Discussion au pied du vieux chêne.
- Importance de la qualité de la terre. La clé de l'avenir du site se situe dans le non construit.
- Comment gérer ce terrain (parc) ? Différents modèles existent.
- Importance de la vision sur le Jura, le grand paysage. Comment conserver ce rapport ?
- Importance des sols naturels qui remplissent différentes fonctions (production alimentaire, réserve pour l'eau, évapotranspiration pour refroidir l'air, effet acoustique sur la réverbération, filtration de l'eau, limitation des risques en cas de forte pluie, habitat de micro-organismes).



4. Liaison de mobilité douce vers la gare de l'aéroport

Afin de gagner du temps sur la visite, il n'y a pas eu d'arrêt à cet endroit.

- Rappel principe Schéma Directeur 2019 : Principe 5 : « Assurer les relations de mobilité du quartier de la Susette avec son contexte et une bonne accessibilité ».
- La proximité avec la gare et l'aéroport est intéressante, mais la liaison n'est pas évidente. Traverser sous Palexpo n'est pas spécialement agréable. Comment se relier à cette gare ?



5. Nuisances, bruit aérien et autoroutier

Voir chapitre bruit aérien pour le résumé global.

- Rappel principe Schéma Directeur **2019** : Principe 7 : « Répondre aux nuisances et tirer parti des contraintes environnementales ».
- On retrouve plusieurs caractéristiques qui ont un impact **sur le niveau sonore** du bruit : la distance à la source, la présence d'obstacles physiques, **le sens** du vent, etc.
- L'autoroute est en contre-bas. On perçoit moins sa nuisance. Différentes solutions existent pour couper la nuisance et seront étudiées (bâtiment, butte naturelle).



6. Pointe nord, projet Octagon, pont Pavillon

- La pointe nord ne faisait pas partie du Schéma Directeur de 2019.
- La pointe nord est ajoutée aux réflexions pour plus de cohérence (continuités piétonnes, écologiques, espace public).
- Intégration des processus de développement en cours du bâtiment Octagon.
- Intégration du projet de pont Pavillon. Ce dernier va permettre d'accueillir les différentes mobilités (voiture, bus, piéton et cycliste) et de donner accès au site depuis le nord de l'autoroute.
- Une question est posée sur le fait de construire sur l'autoroute : le projet n'a jamais été étudié par les autorités publiques. Certains porteurs privés se sont intéressés à la question. Cela reste au stade de réflexion. Les contraintes structurelles et financières sont très fortes pour ce type de projet.
- La ligne à haute tension visible sera enterrée prochainement.



7. Activités secondaires

- Rappel principe Schéma Directeur : Principe 3 : « Préciser les polarités et la programmation des espaces publics » et Principe 3.2 : « Développement de la « rue des Artisans », le long de l'actuelle impasse Colombelle, en concentrant les activités déjà existantes et en renforçant la vocation artisanale ».
- Beaucoup de bâtiments présents sur site vont à priori rester et participer à la mixité du site. On ne part pas d'une feuille blanche.
- Il n'y a pas de décision de démolir les bâtiments au sein du quartier, à part ponctuellement pour favoriser l'aménagement du tramway, qui est externe au projet. Les propriétaires font le choix de conserver, démolir, reconstruire, transformer leur bâtiment.
- Comment l'espace public va-t-il être qualifié ? Quel lien avec les affectations ? L'idée du Schéma Directeur de 2019 est de développer un réseau d'espace public dans le quartier.



8. Tram et réaménagement

- Rappel principe Schéma Directeur : Principe 6 : « Garantir une accessibilité fine et une perméabilité interne au quartier en limitant la circulation motorisée individuelle ».
- La volonté est de renforcer les connexions du quartier avec les axes majeurs de transports publics et notamment la route de Ferney. La route va devenir un réseau secondaire (en termes de vitesse) : limitation 30km/h sur place Carantec. Il n'est pas improbable que la limitation de vitesse concerne l'ensemble de la route de Ferney à long terme.
- La charge de trafic va être réduite d'environ un tiers, notamment grâce au tunnel des Nations et au report modal (transfert d'usager de la voiture vers le tram).
- Les revêtements de sols et les aménagements paysagers vont aussi évoluer pour aller chercher une unité entre les deux côtés de la route.
- La question de la végétation et des espaces verts est prise en compte dans le projet du tram. La volonté est de passer d'une ville routière à une ville plus durable, en améliorant la qualité des espaces publics.
- Il y a aussi un objectif de santé publique. La réduction du trafic permet d'améliorer la qualité de l'air. L'augmentation des espaces verts va permettre de réduire les effets d'îlot de chaleur urbain.



9. Thématique fil rouge de la visite : le bruit aérien

- La nuisance principale c'est l'aéroport, mais il y a aussi, l'autoroute, la route de Ferney et Palexpo ponctuellement.
- Le bruit possède un aspect réglementaire (cadre donné **non**-modifiable), mais est aussi lié aux aménagements extérieurs. Le but de la balade est d'observer l'évolution du bruit en fonction de l'environnement direct.
- Différents éléments influencent le bruit et sa perception : la réverbération sur les façades, les pieds des immeubles (nature du sol, mobilier urbain).
- A l'inverse de ce que l'on pourrait penser, la végétation n'atténue pas le bruit. Il y a cependant un effet psychologique sur la perception des nuisances. En effet, on a tendance à être moins dérangé par la nuisance lorsqu'elle n'est pas visible.
- La position des bâtiments est également importante. Lorsque le bruit apparaît, puis est coupé puis réapparaît (effet stroboscopique), le sentiment de gêne a tendance à être renforcé. Cela se produit notamment lorsque le bâti est perpendiculaire à la source et au déplacement de l'onde phonique.
- En résumé, il n'y a pas de solutions miracles pour répondre à ces questions. Cependant, un ensemble de paramètres sont à prendre en considération pour améliorer le confort sonore des quartiers (position des bâtiments, typologie des appartements, positionnement des zones de repos, travail des façades, pieds des immeubles, type de sol, mobilier, végétation, etc).
- La volonté est de prendre en considération ces questions et de travailler les ambiances sonores pour la Susette.







Travail en groupe : Atelier 1^{er} juin

La partie atelier a eu lieu à la suite de la visite et d'un bref apéritif. L'idée était d'amorcer le second atelier qui se tient le 17 juin 2023 et de rentrer progressivement dans le sujet en présélectionnant une série d'enjeux prioritaires de la charte « Quartier en Transition ».

Les participants ont travaillé en trois groupes sur les trois postures proposées par la charte « Quartier en transition », outil cantonal qui sera utilisé pour évaluer le Schéma Directeur actualisé.



Groupe 1, Posture : Un quartier identitaire et vivant

Le groupe n'a pas directement sélectionné des enjeux, mais a formulé différentes réflexions :



- R.1 Questionnement sur la fonction du parc agro-urbain : Un parc semble plus adapté qu'une ferme urbaine.
- R.2 Importance d'avoir une identité pour le quartier.
- R.3 Intégration d'équipements publics ? (écoles, crèches, appartements protégés, équipements sportifs).
- R.4 Conservation des grands arbres existants (chênes) et renforcement de l'arborisation côté Palexpo. Il est important de renforcer la présence d'arbres sur le site.
- R.5 Amélioration de l'accessibilité à la gare côté aéroport, pour toutes et tous (personnes à mobilités réduites, personnes avec des enfants). Le passage sous Palexpo est difficile.
- R.6 Réfléchir à des synergies possibles avec Palexpo.

Rapprochement fait avec les enjeux de la charte suite à l'atelier :

Comprendre le contexte, l'histoire et l'identité des lieux

- Evaluer l'accessibilité du quartier. (R.5)

Développer des milieux de vie sains pour les habitantes et habitants, la faune et la flore

- Développer des paysages du quotidien et des espaces ouverts de qualité. (R.1)
- Offrir des espaces dédiés aux activités sociales, culturelles et sportives diversifiées et en suffisance. (R.6)

Préserver la biodiversité et valoriser le milieu bâti existant

- Mettre en valeur le patrimoine bâti et culturel du quartier en cohérence avec le contexte actuel. (R.2)
- Conserver et renforcer le patrimoine naturel du quartier. (R.4)

Mettre en réseau les différents milieux

- Relier le quartier au reste de la ville par des liaisons piétonnes et cyclistes attractives pour tous. (R.5)
- Offrir un accès attractif aux transports collectifs. (R.5)

La remarque R.3 peut être associée à un objectif dans la posture « Un quartier du vivre ensemble » sous l'enjeu « Programmer un quartier diversifié » :

- Offrir des services et des équipements publics à proximité. (R.3)

Grand Projet Grand-Saconnex : Secteur Susette

1er juin 2023

Atelier 1 : Susette, un quartier en transition !



Secteur Susette
Un quartier identitaire et vivant

Un quartier identitaire et vivant

Intégrer le quartier dans son contexte, valoriser ses particularités culturelles, historiques et réunir les conditions cadres pour préserver et renforcer la biodiversité. Le quartier contribue, à son échelle, à la ville et au territoire genevois et crée des synergies avec le contexte environnant.



+ PARC PLUS ADAPTÉ QU'UNE FERME URBAINNE

+ IDENTITÉ À CRÉER

+ ACCÈS AU QUARTIER À ETUDE

+ BUID DES EQUIPEMENTS PUBLICS ? ÉCOLES, CRÈCHES, ATRACT. PROTÉGÉS

+ CONSERVATION DES ARBRES (CHÊNES) ET CACHOR PALEXPO

+ ACCÈS AU TRAIN / AÉROPORT ?

+ UTILISER RESSOURCES INFRASTRUCTURES EXISTANTES

Comprendre le contexte, l'histoire et l'identité des lieux

- Identifier l'infrastructure écologique
- Analyser le patrimoine et le tissu bâti du quartier et de ses environs
- Evaluer l'accessibilité du quartier
- Appréhender les enjeux paysagers aux différentes échelles
- Comprendre le contexte social et culturel du quartier et de ses environs

Préserver la biodiversité et valoriser le milieu bâti existant

- Préserver et augmenter la pleine terre et les sols naturels
- Favoriser un cycle de l'eau au plus proche de l'état naturel
- Mettre en valeur le patrimoine bâti et culturel du quartier en cohérence avec le contexte actuel
- Conserver et renforcer le patrimoine naturel du quartier

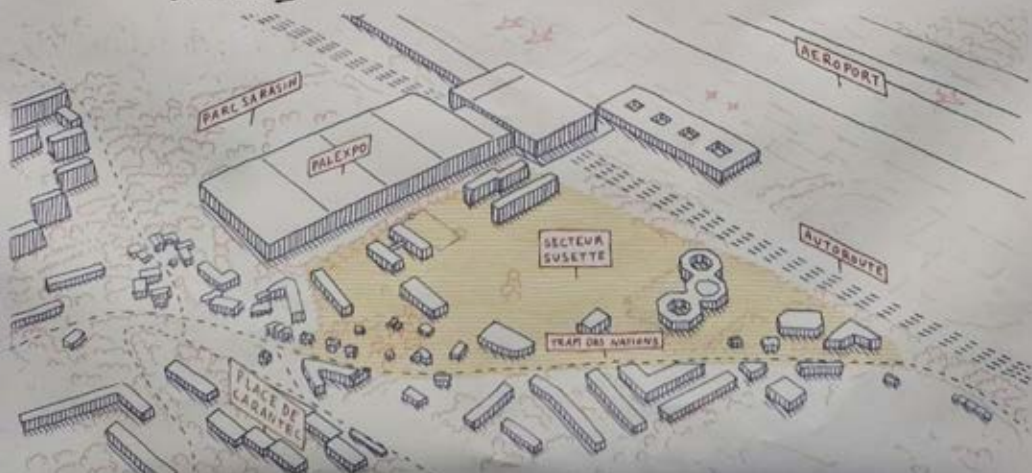
Préserver et mettre en valeur les ouvertures sur le grand paysage

Développer des milieux de vie sains pour les habitantes et habitants, la faune et la flore

- Régénérer et développer des milieux aptes à soutenir la biodiversité
- Développer un tissu bâti de qualité
- Garantir le confort et préserver la santé des habitants et usagers des bâtiments
- Développer des paysages du quotidien et des espaces ouverts de qualité
- Offrir des espaces dédiés aux activités sociales, culturelles et sportives diversifiées et en suffisance

Mettre en réseau les différents milieux

- Renforcer l'infrastructure écologique
- Développer la charpente paysagère
- Mettre en réseau les espaces ouverts en lien avec la ville
- Relier le quartier au reste de la ville par des liaisons piétonnes et cyclistes attractives pour tous
- Offrir un accès attractif aux transports collectifs



Groupe 2, Posture : Un quartier résilient et écologique

Le groupe a choisi deux séries d'enjeux (primaires et secondaires). Les objectifs secondaires sont marqués **en gris**. Les commentaires apportés lors des discussions sont mentionnés **en bleu**.



Le groupe souligne l'importance du choix des objectifs pour être en accord avec la transition écologique. Il faut que le futur développement soit en accord avec les enjeux climatiques.

Objectifs sélectionnés par le groupe selon les quatre enjeux de la posture :

Préserver les ressources et réemployer au maximum

- Préserver la ressource en eau.
- Veiller à une utilisation mesurée du sol. Développer un quartier cohérent dans son ensemble qui ne gaspille pas cette ressource.
- Créer une start-up pour sécher du bois avec une atmosphère saturée en CO2.

Consommer moins et produire mieux

- Minimiser la consommation énergétique des bâtiments.
- Maximiser la production énergétique locale et renouvelable au service d'un périmètre élargi.

Réduire l'énergie grise et penser les investissements sur le long terme

- Penser les investissements sur l'entier du cycle de vie du quartier.
- Promouvoir des investissements transparents et compatibles avec les enjeux climatiques.

Concevoir les lieux pour répondre aux évolutions environnementales et sociales

- Protéger les habitantes et habitants contre les risques naturels et les accidents majeurs.
- Développer des typologies permettant une adaptation aux parcours de vie et aux évolutions sociétales.
- Lutter contre les îlots de chaleur et garantir un confort climatique dans les espaces extérieurs et les bâtiments.

Discussion sur la manière de produire de l'énergie et de la chaleur : « La géothermie couplée au photovoltaïque est la meilleure option aujourd'hui ». Le Schéma Directeur donnera des indications à ce sujet.

Question sur l'impact des coûts d'installations : Il est possible que les coûts soient pris en compte par un investisseur externe qui exploite l'installation.

Grand Projet Grand-Saconnex : Secteur Susette

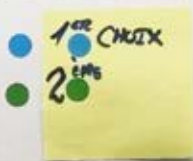
1er juin 2023

Atelier 1 : Susette, un quartier en transition !



Un quartier résilient et écologique

Préserver les ressources naturelles et limiter l'empreinte écologique du quartier par l'économie de moyens. Le quartier valorise l'existant, favorise le réemploi et met la sobriété au service de la transition écologique.



Préserver les ressources et réemployer au maximum

- Veiller à une utilisation mesurée du sol
- Préserver la ressource en eau
 - Privilégier la rénovation à la démolition/reconstruction
 - Réutiliser les matériaux terreux et de démolition in situ
 - Mettre en place des logiques d'économie circulaire

Consommer moins et produire mieux

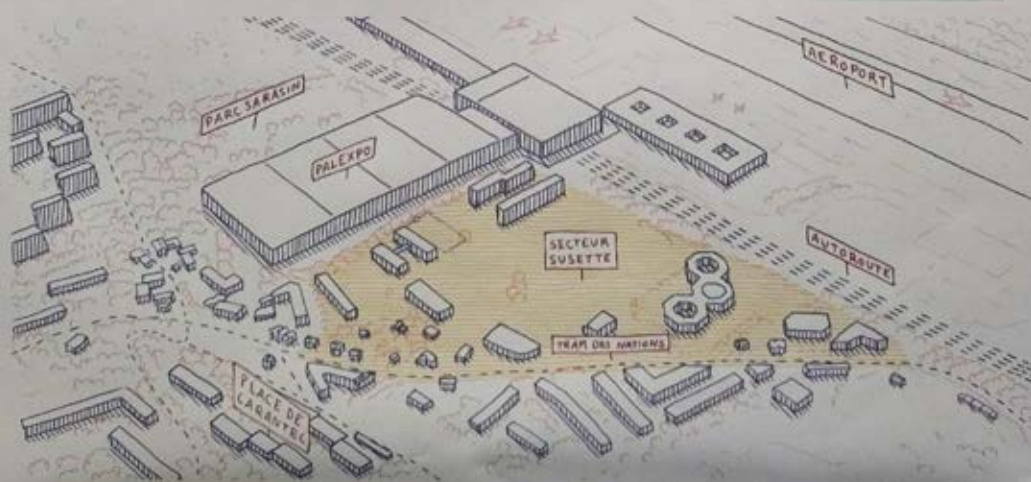
- Minimiser la consommation énergétique des bâtiments
 - Limiter l'usage de la mobilité individuelle motorisée
 - Encourager la consommation de biens et de services locaux, à faible impact carbone et environnemental
 - Limiter la production de déchets, viser un quartier zéro déchet
- Maximiser la production énergétique locale et renouvelable au service d'un périmètre élargi

Réduire l'énergie grise et penser les investissements sur le long terme

- Limiter les excavations et réutiliser les matériaux d'excavation localement
- Utiliser des matériaux de construction recyclés et à faible empreinte carbone pour les bâtiments et les infrastructures
- Privilégier le low-tech et le no-tech dans la construction
- Penser les investissements sur l'entier du cycle de vie du quartier
- Promouvoir des investissements transparents et compatibles avec les enjeux climatiques

Concevoir les lieux pour répondre aux évolutions environnementales et sociales

- Lutter contre les îlots de chaleur et garantir un confort climatique dans les espaces extérieurs et les bâtiments
- Protéger les habitantes et habitants contre les risques naturels et les accidents majeurs
- Développer des typologies permettant une adaptation aux parcours de vie et aux évolutions sociales
 - Construire des bâtiments permettant une certaine flexibilité d'affectation, notamment dans les rez-de-chaussée
 - Penser et anticiper la réaffectation des espaces de stationnement



Groupe 3, Posture : Un quartier du vivre ensemble et du partage



Les commentaires apportés sur l'affiche et lors des discussions sont mentionnés **en bleu**.

Enjeux sélectionnés par le groupe selon les quatre enjeux de la posture :

Programmer un quartier diversifié

- Offrir des services et des équipements publics à proximité.
- **Prévoir des espaces non-définis. Laissés à couvrir des besoins ultérieurs, friches qui peuvent évoluer dans un second temps.**

Mettre en place des services mutualisés

- Favoriser la mutualisation des véhicules motorisés ou non et du stationnement.

Développer des lieux de vie pour toutes et tous

- Proposer des logements pour tous les revenus et tous les modes de vie.

Faire vivre le quartier

- Intégrer les habitantes et habitants dans la gestion du quartier. Pour qu'ils puissent se sentir partie prenante du quartier. Permet de limiter les incivilités, de créer une vie associative et une meilleure vie sociale.
- **Privilégier la proximité habitat-emploi.**

Discussion sur le fait de prévoir assez de places de stationnement vélo (la loi vient de changer), sur la question des accès pour les déménagements, livraisons, ...

Grand P. et Grand-Saconnex : Secteur Susette

1er juin 2023

Atelier 1 : Susette, un quartier en transition !



Un quartier du vivre ensemble et du partage

Accueillir toutes les populations et encourager l'appropriation du quartier en créant des conditions propices au vivre ensemble. Le quartier encourage la solidarité, le développement d'une économie locale et circulaire favorisant le partage et la mutualisation des biens.

Programmer un quartier diversifié

- Intégrer les usagers dans la conception du quartier
- Programmer une mixité fonctionnelle
- Favoriser la coordination dans l'implantation d'activités au regard de l'offre existante
- Offrir des services et des équipements publics à proximité
- Prévoir des espaces non-définis *laissés à couvrir des besoins ultérieurs*

Mettre en place des services mutualisés

- Permettre les échanges et la mutualisation des biens, compétences, savoirs et ressources
- Solidariser les consommateurs, producteurs, commerçants de proximité
- Développer les mesures servicielles de mobilité
- Favoriser la mutualisation des véhicules motorisés ou non et du stationnement

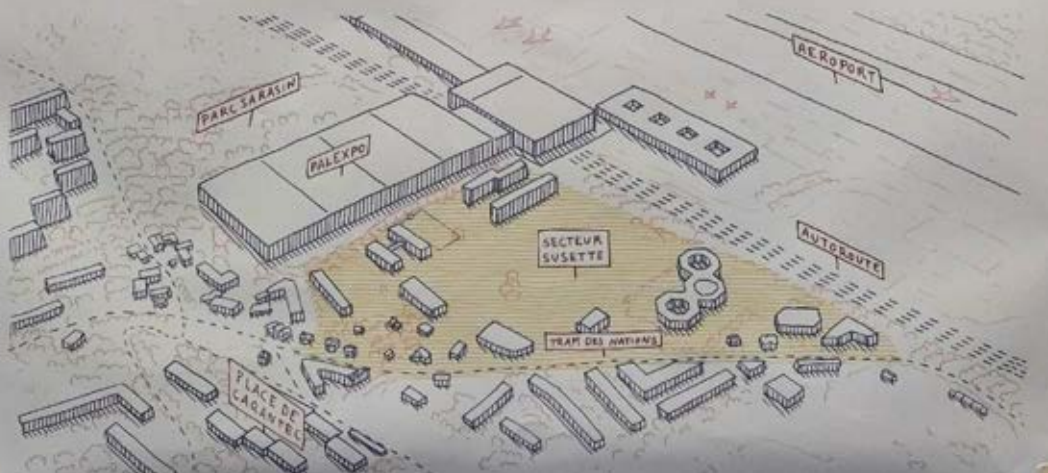
Développer des lieux de vie pour toutes et tous

- Proposer des logements pour tous les revenus et tous les modes de vie
- Mettre à disposition des espaces communs et des prolongements extérieurs aux logements et aux activités économiques
- Développer des espaces ouverts diversifiés favorisant le sentiment d'appartenance pour tous les usagers
- Penser les espaces extérieurs en accordant les ambiances sonores
- Assurer la sécurité des différentes mobilités

Faire vivre le quartier

- Intégrer les habitantes et habitants dans la gestion du quartier
- Mettre en place une gouvernance des espaces communs
- Accompagner le tissu économique vers la durabilité
- Développer une agriculture urbaine
- Encourager les mobilités actives

Privilégier la proximité habitat - emploi



11.09.2023

23

Travail en groupe : Atelier 17 juin

Ce second atelier a rencontré une moins grande affluence de personnes. Une dizaine de personnes étaient présente. Il a été décidé de faire un groupe unique et de passer en revue les trois différentes postures de la charte « Quartiers en Transition ».

Le groupe a travaillé sur la base produite lors de l'atelier du 1^{er} juin. Les personnes sont réparties des enjeux priorités de la charte « Quartiers en Transition » et sont entrés plus en détail dans les sujets. Chaque point a été détaillé afin d'établir des objectifs ancrés sur le site.

Le but final étant de formuler une vision pour le développement de La Susette et de la traduire en objectifs pour un suivi facilité dans la suite du processus.



Retranscription brute : Un quartier identitaire et vivant

Le texte en bleu est repris directement des panneaux de l'atelier.

Le texte en violet est une retranscription synthétique sous forme d'objectifs.



Développer des milieux de vie sains pour les habitantes et habitants, la faune et la flore

Développer des paysages du quotidien et des espaces ouverts de qualité (R.1)

- Vue « grand paysage ».
 - > Valoriser le rapport du quartier au « Grand Paysage » (relation visuelle avec le Jura).
- Créer des différences de niveaux/décrochement.
- Eviter les successions de barres d'immeubles.
 - > Travailler les implantations et les volumétries des nouveaux bâtiments comme un paysage construit (diversités, épannelage).
- Espaces d'autogestion paysagère.
- Espace public modulable.
 - > Prévoir des espaces ouverts appropriables par les usagers (autogestion, modularité).
- Corridor vert.
 - > Conserver et recréer des continuités biologiques, notamment le long de l'autoroute.

Offrir des espaces dédiés aux activités sociales, culturelles et sportives diversifiées et en suffisance (R.6)

- Synergie Octagon/Palexpo/parc Sarasin/Blanché. Eviter les doublons.
- Connexion avec existant (Musée BD, théâtre).
- Eléments culturels majeurs ?
 - > Proposer une offre culturelle, sportive et sociale complémentaire avec ce qui existe déjà.
 - > Rechercher des synergies avec les acteurs présents à proximité du site (Octagon, Palexpo, Parc Sarasin, Centre sportif du Blanché, Théâtre Le douze dix-huit, futur Musée de la bande dessinée).
- Espaces d'activités sociales dans RDC des bâtiments.
 - > Réfléchir à une programmation des rez-de-chaussée qui favorise le lien social au sein du quartier.
- Infrastructures « légères » sportives.
 - > Intégrer des infrastructures sportives légères, modulaires et flexibles.

Préserver la biodiversité et valoriser le milieu bâti existant

Mettre en valeur le patrimoine bâti et culturel du quartier en cohérence avec le contexte actuel (R.2)

- Cimetière/Voie-de-Moëns ?
 - > Mettre en valeur le cimetière et la Voie-de-Moëns.
- Réseau viaire.
 - > Mettre en valeur le réseau viaire existant.
- CVHS ? Pertinence ?
 - > Questionner la position du CVHS (centre de voirie, horticole et de secours) au sein du quartier.
- Adam&Eve : revaloriser pour l'entrée du quartier.
 - > Revaloriser l'œuvre Adam et Eve pour l'entrée du quartier et de la Commune depuis la route de Ferney.

Conserver et renforcer le patrimoine naturel du quartier (R.4)

- Maintien + valorisation des arbres / Remplacement.
 - > Protéger les arbres majeurs existants comme le vieux chêne à l'angle du cimetière.
 - > Prévoir une arborisation importante pour le quartier afin d'améliorer le confort des habitants.
- Circulation de l'air dans les quartiers.
 - > Concevoir un quartier bioclimatique favorisant la circulation de l'air.
- Promenade des parcs.
 - > Intégrer la Promenade des Parcs au sein des espaces ouverts du quartier.
- Renforcer le « rideau » de la Voie-de-Moëns.
 - > Renforcer le cordon végétal de la Voie-de-Moëns afin de masquer la façade de Palexpo.

Mettre en réseau les différents milieux

Relier le quartier au reste de la ville par des liaisons piétonnes et cyclistes attractives pour tous (R.5)

- Liaisons N/S et O/E.
- Continuité axe Grand Genève.
 - > Développer des liaisons piétonnes et cyclistes nord-sud et est-ouest en relation avec les axes de mobilité douce à l'échelle du Grand Genève.
- Points d'entrée du quartier identifier pour véhicules à étudier, limités et à proximité des axes existants.
 - > Identifier un nombre limité de points d'accès véhicule motorisé au quartier et aux parkings à proximité des axes existants.
- Priorité aux habitant.e.s pour le parking existant ?
 - > Etudier la possibilité d'utiliser les parkings existants (P47 ou autres) pour les habitants.
- Se référer à l'étude mobilité des ateliers partenaires.
 - > Intégrer les réflexions du schéma directeur de 2019, des autres ateliers des PLQ du Grand Projet et du tram en matière de mobilité.
- Flux séparés vélos vs autres véhicules vs balades / vélos lents.
 - > Penser l'intégration des vélos selon leur vitesse (vélo rapide et vélo balade) et les séparer des flux de voitures.

Offrir un accès attractif aux transports collectifs (R.5)

- Tram « arrêt Susette ».
 - > Valoriser les futurs arrêts de tram et leur connexion au quartier comme porte d'entrée piétonne.
- Interface multimodal P47.
 - > Etudier une éventuelle synergie entre l'interface multimodale P47 et le quartier.
- Passage sous Palexpo=soin dans l'attractivité (ou autre itinéraire aéroport).
 - > Renforcer l'attractivité du site en améliorant sa connexion avec la gare et l'aéroport.
- Logistique du dernier kilomètre, livraisons individualisées, plateforme de rabattement HUB.
 - > Encourager l'utilisation des mobilités douces en mettant en place des services de livraison de proximité (logistique du dernier kilomètre).

Grand Projet Grand-Saconnex - Secteur Susette

17 juin 2023

Atelier 2 : Susette, une vision !

R.1 Questionnement sur la fonction du parc agro-urbain : Un parc semble plus adapté qu'une ferme urbaine.

R.2 Importance d'avoir une identité pour le quartier.

R.3 Intégration d'équipements publics ? (écoles, crèches, appartements protégés, équipements sportifs).

R.4 Conservation des grands arbres existants (chênes) et renforcement de l'arborisation côté Palexpo. Il est important de renforcer la présence d'arbres sur le site.

R.5 Amélioration de l'accessibilité à la gare côté aéroport, pour toutes et tous (personnes à mobilités réduites, personnes avec des enfants). Le passage sous Palexpo est difficile.

R.6 Réfléchir à des synergies possibles avec Palexpo.

Un quartier identitaire et vivant

Intégrer le quartier dans son contexte, valoriser ses particularités culturelles, historiques et réunir les conditions cadres pour préserver et renforcer la biodiversité. Le quartier contribue, à son échelle, à la ville et au territoire genevois et crée des synergies avec le contexte environnant.

Comprendre le contexte, l'histoire et l'identité des lieux

- Identifier l'infrastructure écologique
- Analyser le patrimoine et le tissu bâti du quartier et de ses environs
- Évaluer l'accessibilité du quartier
- Appréhender les enjeux paysagers aux différentes échelles
- Comprendre le contexte social et culturel du quartier et de ses environs

Préserver la biodiversité et valoriser le milieu bâti existant

- Préserver et développer le plein tiers et les sols naturels
- Favoriser un cycle vert (eau) au plus proche de l'état naturel
- Mettre en valeur le patrimoine bâti et culturel du quartier en cohérence avec le contexte actuel
- Conservier et renforcer le patrimoine naturel du quartier
- Préserver et mettre en valeur les ouvertures sur le grand paysage

Développer des milieux de vie sains pour les habitantes et habitants, la faune et la flore

- Régénérer et développer des milieux après à soutenir la biodiversité
- Développer un tissu bâti de qualité
- Garantir le confort et préserver la santé des habitantes et usagers des bâtiments

Mettre en réseau les différents milieux

- Renforcer l'infrastructure écologique
- Développer la charpente paysagère
- Mettre en réseau les espaces ouverts en lien avec la ville
- Relier le quartier au reste de la ville par des faïsses piétonnes et cyclistes attractives pour tous
- Offrir un accès attractif aux transports collectifs

DEVELOPPER DES PAYSAGES DU QUOTIDIEN ET DES ESPACES OUVERTS DE QUALITÉ

- VUE "GRAND PAYSAGE"
- CRÉER DES # DE NIVEAUX / DECROCHEMENTS
- ESPACES D'AUTOGÉNÉRATION PAYSAGÈRE
- ÉVITER LES SUCCESSIONS DE BARRES D'IMMEUBLES
- ESPACE PUBLIC MODULABLE
- GRADIENT VERT

OFFRIER DES ESPACES DÉDIÉS AUX ACTIVITÉS SOCIALES, CULTURELLES ET SPORTIVES # ET ATTRACTIF

- SYNERGIE { PALEXPO / PARC SARASIN / BLANCHÉ / EVITER DOUBLONS
- CONNEXION AVEC EXISTANT (MUSÉE BD, THÉÂTRE)
- ESPACES D'ACTIVITÉS SOCIALES DANS RDC DES BÂTIMENTS
- ÉLÉMENTS CULTUREL MAJEUR ?
- INFRASTRUCTURES "LÉGIÈRES" SPORTIVES

11.09.2023

28

Grand Projet Grand-Saconnex : Secteur Susette 17 juin 2023

Atelier 2 : Susette, quels objectifs ?

- MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE BÂTI ET CULTUREL
 - CIMETIÈRE / VOIE DE MOËNS
 - RÉSEAU VAINÉ
 - CVHS ? PERTINENCE ?
 - ADAM & EVE = REVALORISER POUR L'ENTRÉE DU QUARTIER
- CONSERVER ET RENFORCER LE PATRIMOINE NATUREL DU QUARTIER
 - MAINTIEN + VALORISATION DES ARBRES / REVEGETATION
 - CIRCULATION DE L'AIR DANS LES QUARTIERS
 - PROMENADE DES PARCS
 - RENFORCER LE "RIDEAU" DE LA VOIE DE MOËNS
- RELIER LE QUARTIER AU RESTE DE LA VILLE PAR DES LIAISONS PIÉTONNES ET CYCLISTES ATTRACTIVES POUR TOUS
 - LIAISON N/S & O/E → CONTINUITÉ AXES "GRAND GENEVE"
 - POINTS D'ENTRÉE DU QUARTIER IDENTIFIÉS POUR VEHICULES A ETUDIER - LIMITÉS ET A PROXIMITÉ DES AXES EXISTANTS
 - PRIORITÉ AUX HABITANTS POUR LE PARKING EXISTANT ?
 - SE REFERER A L'ETUDE MOBILITE DES ATELIERS PARTICIPATIFS
 - FLUX SÉPARÉS VÉLOS / AUTRES VEHICULES - *balades/vélos lents*
- OFFRIR UN ACCÈS ATTRACTIF AUX TRANSPORTS COLLECTIFS
 - TRAM "ARRÊT SUSETTE"
 - INTERFACE MULTIMODAL PL4
 - PASSAGE SOUS PALÉXPO = SOIN DANS L'ATTRACTIVITÉ (OU AUTRE ITINÉRAIRE AÉROPORT)
 - LOGISTIQUE DU DERNIER KM
 - LIVRAISONS INDIVIDUALISÉES
 - PLATEFORME DE PROBITÉMENT PL4

Un quartier identitaire et vivant

Intégrer le quartier dans son contexte, valoriser ses particularités culturelles, historiques et réunir les conditions cadres pour préserver et renforcer la biodiversité. Le quartier contribue, à son échelle, à la ville et au territoire genevois et crée des synergies avec le contexte environnant.

Retranscription brute : Un quartier résilient et écologique

Préserver les ressources et réemployer au maximum



Préserver la ressource en eau

- Noue paysagères (d'eau pluviale).
- Prévoir irrigation pleine terre + arbres.
- Récupération de l'eau de pluie, etc).
- Bassins de rétention à ciel ouvert.
 - > Favoriser les systèmes naturels pour la gestion des eaux au sein du quartier (noue paysagère, irrigation naturelle, bassin de rétention à ciel ouvert).
 - > Mettre en place un système de récupération des eaux de pluie et d'irrigation naturelle pour l'arrosage de la végétation du quartier.
- Installation appareil sanitaire spécifique (eaux grises/noir, toilettes sèches, système robinets à faible débit)
 - > Penser la gestion de l'eau aussi à l'échelle des bâtiments en intégrant des solutions alternatives moins gourmandes en eau.
 - > Penser à l'eau comme une ressource et non comme un vecteur de transport de nos déchets.

Veiller à une utilisation mesurée du sol

- Conserver de la pleine terre.
 - > Considérer la pleine terre comme une ressource à valoriser et à maintenir au maximum.
- Géothermie.
 - > Garantir la possibilité d'utiliser la géothermie sur le site.
- Dimension parc agro-urbain.
 - > Questionner la dimension du parc agro-urbain.
- Déblais/Remblais.
 - > Limiter les mouvements de terre sur le site.
 - > Viser une réutilisation sur site des matériaux terreux et d'excavation.
- Utilisation parking => végétalisation, panneaux solaires...
 - > Optimiser l'utilisation du sol en combinant les usages (par exemple en couvrant un parking avec de la végétalisation et/ou des panneaux solaires).

Consommer moins et produire mieux

Minimiser la consommation énergétique des bâtiments

- Concepts de construction (immeubles passifs ? Immeubles « production », énergie positives ?).
 - > Encourager les constructions à énergie positive.
- Favoriser l'éclairage naturel (indirecte).
 - > Favoriser les éclairages naturels directs et indirects.
- Façades végétalisées ?
- Façades « intelligentes » /véranda, balcons ouverts/fermés.
 - > Intégrer des solutions pour obtenir un confort thermique dans les bâtiments en minimisant la dépense énergétique (façades végétalisées, protections solaires fixes, façades intelligentes réagissant à la saison).
- Eclairage publics sur détecteurs.
 - > Optimiser l'éclairage des espaces extérieurs/publics à l'aide de détecteurs.
- Mutualisation Palexpo (sur production) => redistribution pour les quartiers.
 - > Etudier une synergie possible avec Palexpo pour l'approvisionnement électrique du quartier.

Maximiser la production énergétique locale et renouvelable au service d'un périmètre élargi

- Quartier « modèle » => valoriser façade de Palexpo.
 - > Développer un quartier modèle en termes de production énergétique locale.
 - > Valoriser les façades de Palexpo en termes de production énergétique.
- Genilac.
 - > Vérifier la pertinence d'un raccordement du quartier au projet Genilac.
- Voir aussi sous le point précédent.

Réduire l'énergie grise et penser les investissements sur le long terme

Penser les investissements sur l'entier du cycle de vie du quartier

- Proximité avec le centre historique.
 - > Penser le quartier en complémentarité du centre historique et non en opposition.
- Flexibilité prévue pour le quartier.
 - > Penser un quartier flexible afin de pouvoir réagir aux aléas du futur.

- Bâtiment écran vs autoroute.
 - > Protéger le site des nuisances de l'autoroute.
- Infrastructures publiques « cycle de vie ».
 - > Intégrer des infrastructures publiques et parapubliques pour les différents âges de la vie.
- Activités « jeunesse » - maison de quartier, activités jeunes.
 - > Prévoir des lieux de rencontre et d'échange pour les jeunes (maison de quartier et rencontres intergénérationnelles).
- Pertinence « CVHS » sur le site (déplacement ailleurs ou autoroutes).
 - > Même remarque du groupe « Un quartier identitaire et vivant » sous « Mettre en valeur le patrimoine bâti et culturel du quartier en cohérence avec le contexte actuel (R.2) ».
- Perméabilité du sol.
 - > Optimiser la perméabilité des sols.

Promouvoir des investissements transparents et compatibles avec les enjeux climatiques

- Dire ce qu'on fait et respecter l'idée initiale.
 - > Demander aux développeurs de déclarer leurs intentions et de les respecter.
- Coordonner les autres projets du GD-Saconnex « programmation concertée ».
 - > Coordonner le développement de La Susette avec les autres projets du Grand-Saconnex pour éviter les doublons programmatiques et minimiser le risque de locaux d'activités ou de bureaux inoccupés.
- Mobilité entre les quartiers.
- Accessibilité du quartier (traversée).
 - > Développer une mobilité durable au sein et entre les quartiers du Grand-Saconnex.
- Transparence entreprises/Fournisseurs.
 - > Exiger une transparence sur les entreprises et les fournisseurs engagés dans la construction du quartier.

Concevoir les lieux pour répondre aux évolutions environnementales et sociales

Protéger les habitantes et habitants contre les risques naturels et les accidents majeurs

- Santé/Transport matériaux dangereux route.
- Protection contre inondations et îlot de chaleur.
- Attention au risque aéroportuaire.
- LEB (CERN).
 - > Prendre les mesures nécessaires pour la santé et la sécurité des habitants. (Opam, risques naturels, ...)
 - > Mettre en place une stratégie pour lutter contre les îlots de chaleur.

Développer des typologies permettant une adaptation aux parcours de vie et aux évolutions sociétales

- Appartements modulables.
- Clusters.
- Appartements ateliers.
- Co-working ?
 - > Encourager les diversités de typologies d'appartements (appartements modulables, appartements ateliers, clusters).
- Favoriser Echange d'apparts <-> Maintien des loyers.
 - > Favoriser les échanges d'appartement (avec un maintien des loyers) afin d'optimiser l'utilisation des surfaces construites.

Lutter contre les îlots de chaleur et garantir un confort climatique dans les espaces extérieurs et les bâtiments

- Intérieur.
- Ventilation, PAC.
 - Conception/orientation bâtiment.
 - > Intégrer les questions de confort thermique liées aux fortes chaleurs dans la conception des bâtiments et des typologies de logement (orientation des bâtiments, ventilation des appartements, rafraîchissement passif)||
 - Matériaux de construction « renouvelable » / recyclé, alternative au béton.
 - > Favoriser les solutions constructives avec un faible impact carbone (matériau renouvelable, matériau recyclé). Etudier les alternatives au béton.

Extérieur

- Canopé, Végétalisation « toit ».
 - > Végétaliser un maximum le quartier pour lutter contre les ilots de chaleur (taux de canopée important).
 - > Lorsque cela est possible, végétaliser les toitures.
- Brumisation/transpiration.
 - > Mettre en place des solutions simples de rafraîchissement de l'air dans les espaces ouverts (évapotranspiration, voir brumisation).
- Réutilisation de l'eau du site.
 - > Valoriser de l'eau de pluie pour participer au rafraîchissement du quartier.
- Tonte « raisonnée ».
 - > Pratiquer la tonte raisonnée dans les espaces ouverts extérieurs afin de favoriser la biodiversité et l'évapotranspiration pour le rafraîchissement du quartier.

Grand Projet Grand-Saconnex : Secteur Susette

17 juin 2023

Atelier 2 : Susette, une vision !

R.1 Créer une start-up pour sécher du bois avec une atmosphère saturée en CO₂.

1. PRÉSERVER RESSOURCE EAU

- NOUVEAUX PAYSAGES (D'EAU PLUVIALE)
- RÉSEAUX IRRIGATION PLUME TERRE + ARBRES
- RÉCUPÉRATION DE L'EAU DE PLUIE (TOITS/DANIEL A ABSORPTION D'EAU DE PLUIE, ETC...)
- BASSINS DE RÉTENTION À CIEL OUVERT
- INSTALLATION APPAREIL SANITAIRE SPÉCIFIQUES (Eau gris/Noir, TOILETTES SÈCHES, SYSTÈMES ROBUSTES À FAIBLE DÉBIT)

2. MINIMISER CONSO ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

- CONCEPTS DE CONSTRUCTION (IMMEUBLES PASSIFS ? INNOVATIONS "PRODUCTION", ÉNERGIE POSITIVE)
- FAVORISER L'ÉCLAIRAGE NATUREL (INDIRECT)
- FAÇADES VÉGÉTALISÉES ?
- FAÇADES "INTELLIGENTES" / VERANDA, BALCONS OUVERTS / FERRÉS.
- ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR DÉTECTEURS
- MUTUALISATION PAVEPO (SUR MOD) → RÉDISTRIBUTION POUR LE QUARTIER

3. PENSER LES INVESTISSEMENTS SUR L'ENTRÉE DU CYCLE DE VIE DU QUARTIER

- PROXIMITÉ AVEC LE CENTRE HISTORIQUE
- FLEXIBILITÉ PRÉVUE POUR LE QUARTIER
- BÂTIMENT ÉCRAN VS AUTOROUTE
- INFRASTRUCTURES PUBLIQUES "CYCLE DE VIE"
- ACTIVITÉS JEUNESSE "MAISON DE QUARTIER"
- ACTIVITÉS JEUNES
- PERTINENCE "CIVILIS" SUR LE SITE (DÉPLACEMENT ALLEVAUX OU AUTOROUTE ?)
- PORVÉNANCE DU SOL

Un quartier résilient et écologique

Préserver les ressources naturelles et limiter l'empreinte écologique du quartier par l'économie de moyens. Le quartier valorise l'existant, favorise le réemploi et met la sobriété au service de la transition écologique.

Préserver les ressources et réemployer au maximum

- Veiller à une utilisation raisonnée
- Préserver la ressource en eau
- Favoriser la rénovation à la démolition/reconstruction
- Réutiliser les matériaux locaux et de démolition in situ
- Mettre en place des logiques d'économie circulaire

Consommer moins et produire mieux

- Minimiser la consommation énergétique des bâtiments
- Limiter l'usage de la mobilité individuelle motorisée
- Encourager la consommation de biens et de services locaux, à faible impact carbone et environnemental
- Limiter la production de déchets, viser un quartier zéro déchet
- Maximiser la production énergétique locale et renouvelable au service d'un périmètre élargi

Réduire l'énergie grise et penser les investissements sur le long terme

- Limiter les excavations et réutiliser les matériaux d'excavation localement
- Utiliser des matériaux de construction recyclés et à faible empreinte carbone pour les bâtiments et les infrastructures
- Promouvoir le low-tech et le no-tech dans la construction
- Penser les investissements sur l'ensemble du cycle de vie du quartier
- Promouvoir des investissements transparents et compatibles avec les enjeux climatiques

Conserver les lieux pour répondre aux évolutions environnementales et sociales

- Lutter contre les îlots de chaleur et garantir un confort climatique dans les espaces extérieurs et les bâtiments
- Protéger les habitants et habitants contre les risques naturels et les accidents majeurs
- Développer des typologies permettant une adaptation aux parcours de vie et aux évolutions sociétales
- Construire des bâtiments permettant une certaine flexibilité d'affectation, notamment dans les rez-de-chaussée
- Penser et anticiper la réaffectation des espaces de stationnement

4. PROTÉGER VS RISQUES NATURELS + ACCIDENT MAJEUR

- SANTÉ / TRANSPORT MAT. DANG.
- PROTECTION UT INONDATIONS ET ÎLOTS DE CHALEUR
- ATTENTION AU RISQUE AÉRO-PORTUAIRE
- LEIS ? AÉROPORT

5. TYPOLOGIES

- APPARTEMENTS MODULAIRES
- CLUSTERS
- APPARTEMENTS ADOS
- CO-WORKING
- FAVORISER ÉCHANGE D'APPARTS
- MAINTIEN DES LOGES

Grand Projet Grand-Saconnex : Secteur Susette 17 juin 2023

UNE VISION

Atelier 2 : Susette, quels objectifs ?

6. UTILISER MOUVÉE DU SOL

- CONSERVATION DE LA PLEINE TERRE "OPTIMALE"
- GÉOMÉTRIE
- DIMENSION PARC AGRO-URBAIN
- DÉBLAIS / REMBLAIS
- UTILISATION PARKING ↔ VEGETALISATION, PAYSAGES SOLAIRES...

7. INVESTISSEMENTS TRANSPARENTS & COMPATIBLES

- DIRE CE QU'ON FAIT, ET RESPECTER L'INITIATIVE INITIALE
- COORDONNER LES PROJETS DU G.S. SACONNEX "PROGRAMMATION CONCERTÉE"
- MOBILITÉ ENTRE LES QUARTIERS
- ~~PERMEABILITÉ~~ PERMEABILITÉ DU QUARTIER / TRAVERSÉE
- TRANSPARENCE ENTREPRISES / PAYSANS

8. PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE LOCAL & RENOUVELABLE - POSITIVE CLIMAT

- QUARTIER "MODÈLE" → VALORISER FACILITÉ DE PROXIMITÉ
- GOUVERNANCE
- REF. POINT 2

9. LUTTE VS ÎLOTS DE CHAUVE / GARANTIR CONFORT CLIMATIQUE INT/EXT

A → INTERIEUR :

- VENTILATION
- PAC
- CONCEPTION / ORIENTATION BÂT.
- MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION "RENOUVELABLES" / RECYCLÉ • ALTERNATIVE AU CESTON

B → EXTERIEUR :

- CANOPE
- VEGETALISATION "TOIT"
- BRUMISATION
- RÉUTILISATION DE L'EAU DU SITE
- TENTE "PAISSANT"

Un quartier résilient et écologique
Préserver les ressources naturelles et limiter l'empreinte
environnementale du quartier. Favoriser la santé, la sécurité
et le bien-être des habitants. Le quartier
est conçu pour être durable et résilient.



Retranscription brute : Un quartier du vivre ensemble et du partage

Programmer un quartier diversifié



Offrir des services et des équipements publics à proximité

- Petits magasins de proximité.
 - > Prévoir des commerces de proximité.
- Bistro/trucks.
- Restaurants /tea rooms.
 - > Penser à des commerces qui favorisent la rencontre, les échanges et qui animent le quartier (bistrot, food-trucks, restaurants, tea-room).
- Ouverture du dimanche/concepts élargis/décalés.
 - > Proposer des horaires d'ouverture des activités adaptés aux besoins des habitants tout en protégeant les droits des employés (horaires décalés, ouverture de certains commerces le dimanche).
- Valorisation artisanat.
 - > Permettre l'intégration de l'artisanat dans le quartier.
- Espaces multi activités (commerciale, culturel etc.).
 - > Encourager l'implantation de lieux à vocations multiples (commerciales, culturelles, productives).

Prévoir des espaces non-définis

- Vide à remplir à terme.
- Espace de rencontre.
- Appropriation par les futur.e.s habitant.e.s.
 - > Mettre en place des lieux non-définis permettant une appropriation par les futur.e.s habitant.e.s.
- Utilisation des toitures.
 - > Permettre l'utilisation des toitures par les habitants pour favoriser les rencontres.

Mettre en place des services mutualisés

Favoriser la mutualisation des véhicules motorisés ou non et du stationnement

- Coopératives « sans voitures » et avec.
 - > Intégrer des modèles d'habitats décorrélés de la voitures (coopératives).
- Acquisition mutualisée de véhicule + parking/ chariots cargos.
 - > Proposer une offre en véhicules partagés répondant à différents besoins (véhicules motorisés divers, vélo-cargo).
- Point de chargement électrique.
 - > Prévoir des points de chargement pour les batteries des véhicules électriques.
- Stationnement jour/nuit par différence d'utilisations.
 - > Mutualiser le stationnement entre les logements (utilisation soir et week-end) et les activités (utilisation diurne).

Développer des lieux de vie pour toutes et tous

Proposer des logements pour tous les revenus et tous les modes de vie

- Obligation légale.
- Garantir la mixité sociale.
 - > Garantir la mixité sociale.
- Surfaces des appartements en fonction des utilisations/diversités.
 - > Offrir une diversité de taille d'appartements qui répondent à différents besoins et différents budgets.
- Espace de mutualisation des objets/favoriser mutualisation.
- Buanderies communes, concept coopérative ?
 - > Prévoir des espaces permettant le partage d'objets entre habitants, ainsi que des espaces à mutualiser comme des buanderies communes, des chambres d'amis ou autre.

Faire vivre le quartier

Intégrer les habitantes et habitants dans la gestion du quartier

- Comité « bénévole » d'habitant.e.s.
- Contrat de quartier.
- Boîte à idées.
 - > Mettre en place une structure de quartier permettant l'implication des habitants dans leur quartier et de relayer les idées vers la commune, les régies et les propriétaires.
- Redéfinir le rôle de concierge (valoriser).
 - > Valoriser et redéfinir le rôle d'un concierge d'immeuble ou de quartier dans la dimension sociale et de services.
- Prendre en compte les âges de la vie dans l'accessibilité et dans l'activité du quartier.
 - > Prendre en compte les âges de la vie dans la définition des espaces ouverts en ce qui concerne l'accessibilité et les activités proposées.

Grand Projet Grand-Saconnex : Secteur Susette

17 juin 2023

Atelier 2 : Susette, une vision !

R.1 Espace laisser pour couvrir les besoins ultérieurs.

R.2 Privilégier la proximité habitat-emploi (privilégier les habitants qui travaillent sur place)

OFFRE DES SERVICES ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS A PROXIMITE

- PETITS MAGASINS DE PROXIMITE
- MARCHÉ COUVERT / HALLES
- BISTRO / TRUCKS
- RESTAURANTS / TEA ROOMS
- OUVERTURE DU DIMANCHE / CONCEPTS ELARGIS / DECALÉS
- VALORISATION ARTISANAT
- ESPACES MULTI ACTIVITES (AMOUX/ARTISTS...)

PREVOIR DES ESPACES NON-DEFINIS

- VIDE A REMPLIR À TERME
- ESPACE DE RENCONTRE
- UTILISATION DES TOITURES
- APPROPRIATION PAR LES FUTURS HABITANTS

FAVORISER MUTUALISATION DES VEHICULES INDIVIDUELS (OU NON) + STATIONNEMENT

- COOPERATIVES "SANS VOITURE" ET AVEC
- ACQUISITION MUTUALISEE DE VEHICULE + PARKING / CHARIOTS CARGO
- POINT DE CHARGEMENT ELECTRIQUE.
- STATIONNEMENT JOUR/NUIT PAR ≠ UTILISATEURS

Un quartier du vivre ensemble et du partage

Accueillir toutes les populations et encourager l'appropriation du quartier en créant des conditions propices au vivre ensemble. Le quartier encourage la solidarité, le développement d'une économie locale et circulaire favorisant le partage et la mutualisation des biens.

Programmer un quartier diversifié

- Intégrer les usagers dans la conception du quartier
- Programmer une route fonctionnelle
- Favoriser la coordination dans l'implantation d'activités au regard de l'offre existante
- Offrir des services et des équipements publics à proximité
- Prévoir des espaces non-définis

Développer des lieux de vie pour toutes et tous

- Proposer des logements pour tous les revenus et tous les modes de vie
- Mettre à disposition des espaces communs et des prolongements extérieurs aux logements et aux activités économiques
- Développer des espaces ouverts diversifiés favorisant le sentiment d'appartenance pour tous les usagers
- Penser les espaces extérieurs en accordant les ambiances sonores
- Assurer la sécurité des différentes mobilités

Mettre en place des services mutualisés

- Permettre les échanges et la mutualisation des biens, compétences, savoirs et ressources
- Solidariser les consommateurs, producteurs, commerçants de proximité
- Développer les mesures servicielles de mobilité
- Favoriser la mutualisation des véhicules motorisés ou non et du stationnement

Faire vivre le quartier

- Intégrer les habitantes et habitants dans la gestion du quartier
- Mettre en place une gouvernance des espaces communs
- Accompagner le tissu économique vers la durabilité
- Développer une agriculture urbaine
- Encourager les mobilités actives

Atelier 2 : Susette, quels objectifs ?

PROPOSER DES LOGEMENTS POUR TOUS LES REVENUS ET TOUS LES MODES DE VIE

- OBLIGATION LÉGALE
- GARANTIR LA MIXITÉ SOCIALE
- SURFACE DES APPARTEMENTS EN FONCTION DES UTILISATEURS / DIVERSITÉ
- ESPACES DE MUTUALISATION DES OBJETS / FAVORISER MUTUALISATION
- BUANDERIES COMMUNES CONCEPT COOPÉRATIVE ?

INTÉGRER LES HABITANT(E)S DANS LA GESTION DU QUARTIER

- GÉNÉRATION "BÉNÉVOLE" D'HABITANTS
- BOÎTE À IDÉES
- REDÉFINIR LE RÔLE DE CONCIERGE / FAVORISER
- PRENDRE EN COMPTE LES ÂGES DE LA VIE DANS L'ACCESSIBILITÉ ET DANS L'ACTIVITÉ DU QUARTIER
- CONTRAT DE QUARTIER

Un quartier du vivre ensemble
et du partage

Accueillir toutes les populations et encourager l'appropriation du quartier en créant des conditions propices au vivre ensemble. Le quartier encourage la solidarité, le développement d'une économie locale et circulaire favorisant le partage et la mutualisation des biens.



SYNTHÈSE DES ATELIERS 1 ET 2 DE CONCERTATION

Les objectifs des habitants pour La Susette

Dans la section précédente, les objectifs n'ont pas toujours été alignés avec les enjeux correspondants de la charte "Quartier en Transition". Cette situation découle de la nature flexible des échanges qui ont eu lieu au sein des ateliers.

Dans le but d'apporter davantage de clarté, la section suivante réordonne les objectifs issus des ateliers de concertation, les réorganise en fonction des enjeux appropriés de la charte "Quartier en Transition".

En violet : La retranscription synthétique des panneaux des ateliers sous forme d'objectifs.

En gris : Ces objectifs ne sont pas directement apparus lors du second atelier. Cependant, ce sont des points qui ont été discutés lors de la séance publique et/ou du premier atelier. Il est donc important de les mentionner.

* Objectifs repositionnés sous un autre enjeu par rapport aux panneaux des ateliers.

** Enjeux ajoutés de la charte pour repositionner certains objectifs.

A. Un quartier identitaire et vivant



A.1 Développer des milieux de vie sains pour les habitantes et habitants, la faune et la flore

A.1.1 Garantir le confort et préserver la santé des habitants et usagers des bâtiments **

1. Protéger le site des nuisances de l'autoroute et de l'aéroport (pollution atmosphérique et sonore). *
2. Protéger les habitants des réverbérations de bruit entre les nouvelles constructions par des revêtements de façades appropriés et des implantations étudiées pour minimiser au maximum le bruit (décision à prioriser sur la position des chemins d'accès).

A.1.2 Développer des paysages du quotidien et des espaces ouverts de qualité

3. Valoriser le rapport du quartier au « Grand Paysage » (relation visuelle avec le Jura).
4. Travailler les implantations et les volumétries des nouveaux bâtiments comme un paysage construit (diversités, épannelage).

A.1.3 Offrir des espaces dédiés aux activités sociales, culturelles et sportives diversifiées et en suffisance

5. Proposer une offre culturelle, sportive et sociale complémentaire avec ce qui existe déjà.
6. Rechercher des synergies avec les acteurs présents à proximité du site (Octagon, Palexpo, Parc Sarasin, Centre sportif du Blanché, Théâtre Le douze dix-huit, futur musée de la Bande dessinée).
7. Réfléchir à une programmation des rez-de-chaussée qui favorise le lien social au sein du quartier.
8. Intégrer des infrastructures sportives légères, modulaires et flexibles.
9. Prévoir des lieux de rencontre et d'échange pour les jeunes (maison de quartier et rencontres intergénérationnelles). *

A.2 Préserver la biodiversité et valoriser le milieu bâti existant

A.2.1 Mettre en valeur le patrimoine bâti et culturel du quartier en cohérence avec le contexte actuel

10. Mettre en valeur le cimetière et la Voie-de-Moëns.
11. Mettre en valeur le réseau viaire existant.
12. Questionner la position du CVHS (centre de voirie, horticole et de secours) au sein du quartier.
13. Revaloriser l'œuvre Adam et Eve pour l'entrée du quartier et de la Commune depuis la route de Ferney.
14. Penser le quartier en complémentarité du centre historique et non en opposition. †

A.2.2 Conserver et renforcer le patrimoine naturel du quartier

15. Protéger les arbres majeurs existants comme le vieux chêne à l'angle du cimetière.
16. Prévoir une arborisation importante pour le quartier afin d'améliorer le confort des habitants.
17. Renforcer le cordon végétal de la Voie-de-Moëns afin de masquer la façade de Palexpo.

A.3 Mettre en réseau les différents milieux

A.3.1 Renforcer l'infrastructure écologique †*

18. Conserver et recréer des continuités biologiques, notamment le long de l'autoroute. *

A.3.2 Mettre en réseau les espaces ouverts en lien avec la ville |**

19. Intégrer la Promenade des Parcs au sein des espaces ouverts du quartier. †

A.3.3 Relier le quartier au reste de la ville par des liaisons piétonnes et cyclistes attractives pour tous

20. Développer des liaisons piétonnes et cyclistes Nord-sud et Est-ouest en relation avec les axes de mobilité douce à l'échelle du Grand Genève.

21. Penser l'intégration des vélos selon leur vitesse (vélo rapide et vélo balade) et les séparer des flux de voitures.

22. Renforcer l'attractivité du site en améliorant sa connexion avec la gare et l'aéroport.

A.3.4 Offrir un accès attractif aux transports collectifs

23. Valoriser les futurs arrêts de tram et leur connexion au quartier comme porte d'entrée piétonne.

24. Etudier une éventuelle synergie entre l'interface multimodale P47 et le quartier.

B. Un quartier résilient et écologique



B.1 Préserver les ressources et réemployer au maximum

B.1.1 Préserver la ressource en eau

- 25. Favoriser les systèmes naturels pour la gestion des eaux au sein du quartier (noue paysagère, irrigation naturelle, bassin de rétention à ciel ouvert).
- 26. Optimiser la perméabilité des sols. *
- 27. Mettre en place un système de récupération des eaux de pluie et d'irrigation naturelle pour l'arrosage de la végétation du quartier.
- 28. Penser la gestion de l'eau aussi à l'échelle des bâtiments en intégrant des solutions alternatives moins gourmandes en eau.
- 29. Penser à l'eau comme une ressource et non comme un vecteur de transport de nos déchets.

B.1.2 Veiller à une utilisation mesurée du sol

- 30. Considérer la pleine terre comme une ressource à valoriser et à maintenir au maximum.
- 31. Garantir la possibilité d'utiliser la géothermie sur le site.
- 32. Questionner la dimension du parc agro urbain.
- 33. Optimiser l'utilisation du sol en combinant les usages (par exemple en couvrant un parking avec de la végétalisation et/ou des panneaux solaires).

B.1.3 Réutiliser les matériaux terreux et de démolition in situ |**

- 34. Limiter les mouvements de terre sur le site. *
- 35. Viser une réutilisation sur site des matériaux terreux et d'excavation. *

B.2 Consommer moins et produire mieux

B.2.1 Minimiser la consommation énergétique des bâtiments

- 36. Encourager les constructions à énergie positive.
- 37. Favoriser les éclairages naturels directs et indirects.
- 38. Intégrer des solutions pour obtenir un confort thermique dans les bâtiments en minimisant la dépense énergétique (façades végétalisées, protections solaires fixes, façades intelligentes réagissant à la saison).
- 39. Optimiser l'éclairage des espaces extérieurs/publics à l'aide de détecteurs.

B.2.2 Limiter l'usage de la mobilité individuelle motorisée

- 40. Développer une mobilité durable au sein et entre les quartiers du Grand-Saconnex. *
- 41. Identifier un nombre limité de points d'accès véhicule motorisé au quartier et aux parkings à proximité des axes existants. †
- 42. Intégrer les réflexions du schéma directeur de 2019, des autres ateliers des PLQ du Grand Projet et du tram en matière de mobilité. *

B.2.3 Maximiser la production énergétique locale et renouvelable au service d'un périmètre élargi

- 43. Développer un quartier modèle en termes de production énergétique locale.
- 44. Etudier une synergie possible avec Palexpo pour l'approvisionnement électrique du quartier. †
- 45. Valoriser les façades de Palexpo en termes de production énergétique.
- 46. Vérifier la pertinence d'un raccordement du quartier au projet Genilac.

B.3 Réduire l'énergie grise et penser les investissements sur le long terme

B.3.1 Utiliser des matériaux de construction recyclés et à faible empreinte carbone pour les bâtiments et les infrastructures †**

- 47. Favoriser les solutions constructives avec un faible impact carbone (matériau renouvelable, matériau recyclé). Etudier les alternatives au béton. †

B.3.2 Penser les investissements sur l'entier du cycle de vie du quartier **

- 48. Penser un quartier flexible afin de pouvoir réagir aux aléas du futur. *
- 49. Intégrer des infrastructures publiques et parapubliques pour les différents âges de la vie. †

B.3.3 Promouvoir des investissements transparents et compatibles avec les enjeux climatiques

- 50. Demander aux développeurs de déclarer leurs intentions et de les respecter.
- 51. Exiger une transparence sur les entreprises et les fournisseurs engagés dans la construction du quartier.

B.4 Concevoir les lieux pour répondre aux évolutions environnementales et sociales

B.4.1 Lutter contre les îlots de chaleur et garantir un confort climatique dans les espaces extérieurs et les bâtiments

- 52. Intégrer les questions de confort thermique liées aux fortes chaleurs dans la conception des bâtiments et des typologies de logement (orientation des bâtiments, ventilation des appartements, rafraîchissement passif).
- 53. Végétaliser un maximum le quartier pour lutter contre les îlots de chaleur (taux de canopée important).
- 54. Lorsque cela est possible, végétaliser les toitures.
- 55. Mettre en place des solutions simples de rafraîchissement de l'air dans les espaces ouverts (évapotranspiration, voir brumisation).
- 56. Valoriser de l'eau de pluie pour participer au rafraîchissement du quartier.
- 57. Pratiquer la tonte raisonnée dans les espaces ouverts extérieurs afin de favoriser la biodiversité et l'évapotranspiration pour le rafraîchissement du quartier
- 58. Concevoir un quartier bioclimatique favorisant la circulation de l'air.*
- 59. Mettre en place une stratégie pour lutter contre les îlots de chaleur.*

B.4.2 Protéger les habitantes et habitants contre les risques naturels et les accidents majeurs

- 60. Prendre les mesures nécessaires pour la santé et la sécurité des habitants (Opam, risques naturels, ...).

B.4.3 Développer des typologies permettant une adaptation aux parcours de vie et aux évolutions sociétales

- 61. Encourager les diversités de typologies d'appartements (appartements modulables, appartements ateliers, clusters).
- 62. Favoriser les échanges d'appartement (avec un maintien des loyers) afin d'optimiser l'utilisation des surfaces construites.

C. Un quartier du vivre ensemble et du partage



C.1 Programmer un quartier diversifié

C.1.1 Programmer une mixité fonctionnelle. **

63. Permettre l'intégration de l'artisanat dans le quartier. *

C.1.2 Offrir des services et des équipements publics à proximité

64. Prévoir des commerces de proximités.

65. Penser à des commerces qui favorisent la rencontre, les échanges et qui animent le quartier (bistrot, food-trucks, restaurants, tea-room).

66. Proposer des horaires d'ouverture des activités adaptés aux besoins des habitants tout en protégeant les droits des employés (horaires décalés, ouverture de certains commerces le dimanche).

67. Encourager l'implantation de lieux à vocations multiples (commerciales, culturelles, productives).

C.1.3 Favoriser la coordination dans l'implantation d'activités au regard de l'offre existante **

68. Coordonner le développement de La Susette avec les autres projets du Grand-Saconnex pour éviter les doublons programmatiques et minimiser le risque de locaux d'activités ou de bureaux inoccupés. *

C.1.4 Prévoir des espaces non-définis

69. Mettre en place des lieux non-définis permettant une appropriation par les futur.e.s habitant.e.s.

70. Prévoir des espaces ouverts appropriables par les usagers (autogestion, modularité).*

C.2 Mettre en place des services mutualisés

C.2.1 Développer les mesures servicielles de mobilités **

71. Encourager l'utilisation des mobilités douces en mettant en place des services de livraison de proximité (logistique du dernier kilomètre).*

C.2.2 Favoriser la mutualisation des véhicules motorisés ou non et du stationnement

- 72. Intégrer des modèles d'habitats décorrélés de la voiture (par ex. dans les coopératives).
- 73. Proposer une offre en véhicules partagés répondant à différents besoins (véhicules motorisés divers, vélo-cargo).
- 74. Mutualiser le stationnement entre les logements (utilisation soir et week-end) et les activités (utilisation diurne).
- 75. Etudier la possibilité d'utiliser les parkings existants (P47 ou autres) pour les habitants. †
- 76. Prévoir des points de chargement pour les batteries des véhicules électriques.

C.2.3 Permettre les échanges et la mutualisation des biens, compétences, savoirs et ressources †*

- 77. Prévoir des espaces permettant le partage d'objets entre habitants, ainsi que des espaces à mutualiser comme des buanderies communes, des chambres d'amis ou autre. †

C.3 Développer des lieux de vie pour toutes et tous

C.3.1 Proposer des logements pour tous les revenus et tous les modes de vie

- 78. Garantir la mixité sociale.
- 79. Offrir une diversité de tailles d'appartements qui répondent à différents besoins et différents budgets.

C.3.2 Mettre à disposition des espaces communs et des prolongements extérieurs aux logements et aux activités économiques †*

- 80. Permettre l'utilisation des toitures par les habitants pour favoriser les rencontres. †

C.3.3 Développer des espaces ouverts diversifiés favorisant le sentiment d'appartenance pour tous les usagers †*

- 81. Prendre en compte les âges de la vie dans la définition des espaces ouverts en ce qui concerne l'accessibilité et les activités proposées. †

C.4 Faire vivre le quartier

C.4.1 Intégrer les habitantes et habitants dans la gestion du quartier

82. Mettre en place une structure de quartier permettant l'implication des habitants dans leur quartier et de relayer les idées vers la commune, les régies et les propriétaires.
83. Valoriser et redéfinir le rôle d'un concierge d'immeuble ou de quartier dans la dimension sociale et de services.